

petitmars

Magazine

Janvier - Février 2022



Meilleurs vœux
2022

22, boulevard Saint-Laurent
44390 PETIT-MARS
02 40 72 77 16
www.petitmars.fr





Meilleurs
VOEUX

2022

Le Maire Jean Luc Besnier et son conseil municipal
vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pleins de bonnes choses, la santé à grande dose,
la réussite et le succès en toute chose.
Que le bonheur soit à son apothéose.

Bonne année

Jean -Luc Besnier
Maire de Petit Mars
Conseiller départemental



Les années se suivent et malheureusement se ressemblent. J'ai en accord avec le conseil municipal pris la décision d'annuler la cérémonie des vœux du Maire à la population prévue le 8 janvier. La situation sanitaire actuelle ne nous permettait pas de vous accueillir dans de bonnes conditions de sécurité. Je le regrette fortement car pour la seconde année consécutive la pandémie nous prive de ce moment d'échange et de rencontre entre les élus et vous, habitants de notre commune. Cette cérémonie est habituellement le moment de faire un bilan et d'évoquer les projets en cours ou à venir. Je vais profiter de ce temps d'écriture pour faire ce point d'étape.

Concernant la vie municipale, je voulais remercier Mme Aline Ozanne pour son investissement durant ces deux années passées au sein du conseil municipal et qui pour des raisons professionnelles ne pouvait plus assumer ses missions au sein de notre collectivité. Nous lui souhaitons épanouissement et réussite dans ses nouvelles orientations. Nous accueillons en remplacement M. Claude Léquippe à qui nous souhaitons la bienvenue. Lors de son premier conseil, il a fait part de son enthousiasme à venir réfléchir et travailler avec le groupe en place.

Au niveau de la vie scolaire, nous avons fait le choix d'annuler le spectacle de Noël des enfants afin d'éviter les brassages entre les classes et les écoles. Nous assumons cette décision car comme vous le savez les enfants étaient un vecteur important de propagation du variant Delta. D'autre part les contraintes sanitaires nous imposent un fonctionnement un peu dégradé de la restauration scolaire. Cette nouvelle organisation a été validée par l'inspecteur d'académie ainsi que par les directions des écoles.

Pour ce qui est du pôle enfance jeunesse, quatre cabinets ont été retenus dans le cadre du concours d'architectes. Chacun va réaliser une esquisse du projet qui devra prendre en compte nos attentes en termes de fonctionnalités et de qualité environnementale des bâtiments. Le choix du projet se fera dans le courant du premier trimestre. Le candidat retenu aura jusqu'à fin juin pour nous présenter les plans définitifs.

Sur les aménagements en cours, des travaux de sécurisation ont été réalisés dans les villages de la Joussière et des Portes. Les vitesses excessives de certains poussent la collectivité à aménager pour réduire la vitesse dans ces lieux de vie. Je demande à chacune et chacun un peu de civisme et de réduire sa vitesse lorsqu'on traverse un hameau. La sécurité de tous en dépend.

D'autre part des trottoirs ont été repris à la Butte, rue de la Giraudière, rue de l'Erdre et rue des Arènes avec un aménagement de places de stationnement pour cette dernière. Les éclairages de la rue de la Pommeraie, de la rue de la Giraudière, de la Butte et du Mont Jarrie ont été remplacés par des candélabres à LED moins énergivores. Enfin le revêtement des routes a été refait à la Gontrie, la Furetière et la Guinelière. Le coût total pour la collectivité s'élève à un peu plus de 400 000€.

Enfin concernant le patrimoine local, le four-boulangerie de la Jarrie a été entièrement réhabilité par des habitants du village et des amoureux de la pierre. Le lavoir de la Bosse retrouve petit à petit son éclat d'antan. Un grand merci à tous les bénévoles qui s'impliquent dans ces belles réalisations.

Voilà en quelques mots des nouvelles de notre belle commune.

En mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal je vous souhaite une excellente année 2022. Prenez soin de vous et des vôtres car la pandémie n'est pas encore terminée.



Le traditionnel repas des aînés était de retour le dimanche 14 novembre après une interruption l'an dernier. Invités à un repas animé, ils étaient 155 habitants de plus de 68 ans à avoir répondu présent autour de nos deux doyens de l'assemblée, Anne Bernard, 92 ans, et Pierre-Marie Veillard, 97 ans.

Pour les plus de 75 ans qui n'ont pu ou pas voulu venir, un colis leur a été offert pour les fêtes de fin d'année.

..... RETOUR EN IMAGES



La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu le 11 novembre 2021 au monument aux morts. M. Le Maire Jean Luc Besnier entouré de M. Bruno Nicolo, président de l'UNC (Union Nationale des Combattants) a mené cette cérémonie accompagné par les pompiers de Petit Mars et la Musique Inter-Mars.



SOMMAIRE

Vie municipale 3

Edito.....	3
Le RAM change de nom et devient RPE.....	6
Les jeunes ont fait leur cinéma au local jeunes...	7
Vœux conseillers départementaux.....	7
Bibliothèque municipale.....	8
Il était une fois... Petit Mars.....	12

Vie associative 14

Bodyfit.....	14
Club de la bonne humeur.....	14
Loto de l'école Ste Marie.....	15
Tennis de table.....	15

Vie intercommunale 16

ACCEO.....	16
Concertation citoyenne	17
Un océan d'amour.....	17
Tu le fais où ton service civique ?.....	18

Vie pratique 19

Agenda 20

BON À SAVOIR : LE RAM CHANGE DE NOM ET DEVIENT RPE !



Ne soyez pas étonnés si vous entendez désormais parler du « Relais Petite Enfance » en lieu et place du « Relais Assistantes Maternelles » !

À la suite de l'ordonnance n° 2021-611 du 19 mai 2021 du Ministère des Solidarités et de la Santé, tous les Relais Assistants Maternels (RAM) changent de dénomination et deviennent les Relais Petite Enfance (RPE).

Bien qu'il change de nom, le Relais Petite Enfance reste un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement destiné aux professionnels de l'accueil individuel, aux parents et à leurs enfants. Ce changement de nom donne une meilleure visibilité auprès des familles et des métiers de l'accueil du jeune enfant.

Le Relais Petite Enfance a toujours pour mission d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents, les assistants maternels et les gardes à domicile.

Ce service reste un point de référence et est source d'information pour les parents.

L'organisation et le fonctionnement actuel auprès des professionnels et des parents employeurs perdurent : autrement dit, les actions collectives (ateliers d'éveil, temps d'information, accompagnement vers la formation continue...) et individuelles (rendez-vous administratif, accompagnement à la valorisation des compétences...) se poursuivent sur les communes de Petit Mars et de Les Touches.

L'ex-Relais Assistantes Maternelles opère sa mue et actualise au fil de l'eau ses supports de communication...

A noter sa nouvelle adresse mail : rpe@petitmars.fr

➔ A noter :

A partir du 15 du mois, ouverture des inscriptions pour les temps collectifs pour le mois suivant, auprès du Relais Petite Enfance par téléphone. Ces ateliers sont destinés aux professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles/gardes d'enfants à domicile) accompagnés des enfants accueillis.

Les ateliers proposés : Matinées d'éveil, Séances Histoires Pour Petites Oreilles, Ateliers éveil musical et à partir de janvier 2022 ateliers de Sophrologie Ludique.

Que vous soyez professionnels de l'accueil individuel (assistante maternelle, garde d'enfants à domicile) ou vous souhaitez le devenir, ou encore vous êtes futurs parents, parents, particuliers-employeurs, le Relais Petite Enfance est à votre disposition pour tout renseignement :

Contact Relais Petite Enfance : 06 26 07 92 48 / rpe@petitmars.fr

LES JEUNES ONT FAIT LEUR CINÉMA AU LOCAL JEUNES

Ce n'est pas encore le festival de Cannes mais c'est déjà un bon début.

A l'initiative du réseau animation jeunesse des communes d'Erdre & Gesvres, 28 jeunes dont 6 du Local jeunes de Petit Mars ont participé en novembre à 2 jours de stage «Viens faire ton cinéma».

Accompagnés par Mathilde de la CCEG, Olivia de Médias-Terre et les bénévoles de l'association Aux Films de l'Erdre, ils ont coopéré afin d'apprendre à tourner et réaliser en équipe une petite vidéo de 2 min.



Au programme : décryptage d'un court-métrage, b.a-b.a. de la réalisation et découverte d'un logiciel de montage. Chacun a pu choisir son rôle : acteur, réalisateur, script, percheman, monteur...

Finalement, 4 films ont été réalisés et point d'orgue du projet, une projection a été programmée en off au Festival du Court métrage de Sucé sur Edre «L'hiver sera court» le 11 décembre dernier.

Merci à nos apprentis réalisateurs Alix, Elliott, Marcus, Marius, Maxime et Romain pour leur participation dynamique et constructive.



Mais ce n'est pas le clap de fin car pour 2022, d'autres projets vidéos vont être lancés.

Si vous êtes intéressés, contactez Sébastien (Local Jeunes) au 06 16 03 17 93 ou local.jeunes@petitmars.fr

Pour plus d'infos sur nos partenaires:

- <https://www.auxfilmsdelerdre.fr/>
- Medias-Terre 06 73 84 01 73 / olivia.pichon@lilo.org



VOEUX CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Loire
Atlantique

Élus Conseillers départementaux sur le canton de Nort-sur-Erdre depuis 2015, vous avez été nombreux à nous renouveler votre confiance lors des dernières élections du 27 juin 2021 et nous vous en remercions.

Ensemble, nous restons attentifs aux préoccupations et besoins des habitants des 14 communes de ce canton*, dans le champ des compétences du Département dont les principales sont la Solidarité (petite enfance, personnes handicapées, insertion, personnes âgées...), l'Éducation (au niveau collèges) et l'aménagement du territoire (routes, haut débit, soutien aux communes).

Nous sommes à votre disposition pour vous recevoir sur rendez-vous, sur votre commune. N'hésitez pas à nous contacter.

Enfin, nous changeons d'année dans un contexte de crise sanitaire encore bien présente. Soyez vigilants, prenez soin de vous et des vôtres !

Que 2022 vous apporte avant tout la santé et l'optimisme ! Bonne et heureuse année !

Anne-Marie CORDIER et Jean-Luc BESNIER,
Vos conseillers départementaux

Contacts

Anne Marie CORDIER : Tél. 06 74 37 83 64
Jean-Luc BESNIER : Tél. 06 77 99 66 99

Email : anne-marie.cordier@loire-atlantique.fr
Email : jean-luc.besnier@loire-atlantique.fr

* Le canton de Nort-sur-Erdre :

7 communes de la COMPA : Joué-sur-Erdre, Le Cellier, Ligné, Mouzeil, Riaillé, Teillé et Trans-sur-Erdre.
7 communes de la CCEG : Casson, Héric, Les Touches, Nort-sur-Erdre, Notre-Dame-des-Landes, Petit-Mars et Saint-Mars-du-Désert.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE PETIT MARS

La bibliothèque est située au centre René Cassin, route de Nort-sur-Erdre. L'accès à la bibliothèque et l'emprunt des livres sont gratuits et ouverts à tous.

Le pass sanitaire est demandé. Si vous ne le possédez pas, sachez que vous pouvez réserver des livres par mail (livres surprises à disposition). En effet, un système de prêt de livres à emporter est en place pour répondre à toutes les demandes. Contactez une bibliothécaire qui conviendra d'un rdv avec vous.

Toutes les infos sur le site de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres (CCEG)
www.bibliotheques.cceg.fr

➔ Rétrospective de l'année 2021

Emma Choux De Oliveira a renforcé l'équipe de la bibliothèque depuis le mois d'avril. Elle est chargée des animations jeunesse et accueil du public.



L'équipe de la bibliothèque est dorénavant composée de deux employées dont Claudine Guinche bibliothécaire responsable depuis 2000 et d'une dizaine de bénévoles : Besnier Marie-Pierre, Baudoin-Larus Delphine, Bossé Marie-Pierre, Bretonnière Carmen, Clément Sophie, Guilbaud Morgane, Grivaud Mado, Hervé Brigitte, Issenjou Célia, Le Douarin Valérie, Pageaud Nathalie.



En octobre, les 20 ans de la bibliothèque ont été célébrés brillamment avec un salon des auteurs locaux avec Philippe Ayrault, Jacky Blandeau, Samuel Delage, Aline Duret, Céline Poullain, Sophie Vuillemin. Qui dit anniversaire dit cadeau, un beau sac en toile de jute est offert à chaque nouvelle inscription !



Halloween : les enfants sont venus jouer avec les livres sur le thème des sorcières et des fantômes pour clôturer ce mois anniversaire.



crédit photo : © StartupStockPhotos - Pixabay

La Ville de Petit Mars et la bibliothèque municipale propose la 19^{ème} édition de son concours d'écriture « A Dix Mots et Merveilles » à l'occasion de la semaine de la langue française et de la francophonie, du 15 novembre au 15 février 2022.

Thème de l'édition 2021 – 2022 « Dis-moi dix mots qui (d) étonnent ! »

Après un an et demi d'une pandémie qui a ébranlé les liens humains, le plaisir de se retrouver reprend ses droits, tout comme la joie de se laisser surprendre par la vie. C'est donc au plaisir et à la surprise que nous vous convions à travers « Dix moi dix mots qui (d) étonnent ! », mot d'ordre choisi pour mettre un époustouflant désordre dans notre amour de la langue française. « Décalé, ébaubi, médusé, saperlipopette, farcer, kaï, divulgâcher, tintamarre, époustouflant, pince-moi. »

Ce concours est ouvert à partir du 15 novembre 2021.

Les participants envoient leur texte avant le 15 février 2022 à midi, par internet.

Quatre catégories de public :

Jusqu'à 13 ans : Le Concours « A Dix Mots et Merveilles junior » est adapté aux enfants de moins de 13 ans et proposé avec six mots issus de la sélection.

« Décalé, saperlipopette, farcer, tintamarre, époustouflant, pince-moi. »

14-18 ans : Adolescent

Plus de 19 ans : Adulte

Auteurs publiés (jeunes ou adultes) ou primés à des concours d'écriture

Gratuit et ouvert à tous, réservé aux candidats des Pays de la Loire.

Un seul texte par candidat.

Règlement intérieur complet disponible sur www.petitmars.fr et www.bibliotheques.cceg.fr

Lancement de la 18^{ème} édition du prix de la bibliothèque de PETIT MARS le 22 janvier !

Vous êtes invités à lire la sélection de votre choix et de voter pour votre livre préféré, jusqu'au 8 octobre 2022. Une nouveauté cette année : le prix GRANDS CARACTERES qui permet aux personnes malvoyantes ou avec des difficultés de lecture (dyslexie) de pouvoir aussi participer !

Prix Roman

- « Ce que nous confions au vent » de Laura Imai Messina, Editions Albin Michel
- « Jamais je ne t'oublierai » de Marjolaine Solaro, Editions Fayard
- « Ayma » de Sophie Vuillemin, Editions Chloë des Lys

Prix Policier

- « L'ombre du santal » d'Aline Duret, autoédité
- « Bretzel et beurre salé » de Margo et Jean Le Moal, Editions Calmann-Lévy
- « Dououreux réveil » de Johan Loquet, Editions Ouest-France

Prix Initiatique

- « Toutes ces vies où nous nous sommes aimés » de Céline Colle, Ed Jouvence
- « Les déboussolés anonymes » d'Anne-Estelle Dal Pont, Ed Nouveaux auteurs
- « Du chaos naissent les étoiles » de Marilyse Trécourt, Ed Eyrolles

Prix Feel-Good

- « Zen altitude » de Sonia Dagotor, Autoédité
- « La collectionneuse de ciel » de Cynthia Kafka, Autoédité
- « Le chant des cigales après la pluie » de Camille Lesur, Editions Jouvence

Prix GRANDS CARACTERES

- « Ceux qui s'aiment finissent toujours par se retrouver » de Sonia Dagotor, Ed Gabelire
- « L'ombre du santal » d'Aline Duret, autoédité
- « La chambre des merveilles » de Julien Sandrel, Ed Libra Diffusion

La nuit de la lecture

Pour la première fois, la bibliothèque s'inscrit à la manifestation nationale La Nuit de la lecture, organisée par le Centre national du livre sur proposition du ministère de la Culture, le vendredi 22 janvier. La programmation est en cours ! Elle promet de belles surprises de lecture !

Pour tous renseignements : 02 51 12 67 96, bibliotheque@petitmars.fr

- Il était une fois... Petit Mars -

Dans le précédent chapitre, nous avons découvert les manoirs et logis de notre commune. Ces lieux chargés d'histoire sont situés dans des villages qui racontent eux aussi des histoires. Découvrons donc une partie des villages de Petit Mars...

Le Boisabeau

C'est ici que fut trouvé un morceau de silex taillé que les archéologues ont daté du néolithique. Ce silex témoigne que des hommes ont séjourné sur le territoire actuel de la commune entre 4000 et 1700 avant Jésus-Christ.

Comme découvert précédemment, Le Boisabeau possédait un moulin (toujours visible). Le meunier propriétaire en 1775 Pierre Canus avait la réputation de voler la farine des paysans et de ne pas leur rendre le poids juste.

En effet, contraints d'utiliser tel ou tel moulin les paysans étaient prélevés d'une part sur tout blé moulu dans le moulin, le droit de mouture.



Les meuniers avaient donc un statut à part dans la population : ni vraiment paysan, ni vraiment notable. Parfois traités de voleurs, ils étaient indispensables à l'alimentation de tous.

Les moulins étaient si indispensables à l'alimentation des populations qu'à la Révolution, les conseils municipaux prennent le relais du contrôle des moulins.

C'est aussi au Boisabeau qu'en septembre 2014, fut détruit le fameux château d'eau qui dominait toute la commune depuis sa construction dans les années 50. Vous pouvez voir la vidéo de sa démolition sur la chaîne Youtube "Petit Mars Officiel".

La Pénoue



La Pénoue a sans doute abité des protestants proches du seigneur du Pont Fhis. Les grands pins parasol en sont un indice. En effet, les Protestants avaient pris l'habitude d'agréments leur maison de cet arbre remarquable pour indiquer à leurs coreligionnaires en fuite une maison accueillante.

Ces pins parasols de la Pénoue auront un autre rendez-vous avec l'histoire : c'est depuis une de leurs branches, qu'un tireur caché assassine Joseph Tavernaud assesseur du juge de paix du canton et chef de la garde nationale, d'un coup de pistolet dans la nuit du 8 au 9 prairial de l'an II.

Sa mort est une vengeance des chouans, dont Petit Mars était un fief.

La Guinière

Au XVIII^e siècle, le village de La Guinière était regroupé de vastes espaces de landes. Ces terres incultes n'étaient pourtant pas inutiles. En effet, réservant les bonnes pâtures aux bovins, les villageois menaient paître sur ces landes, les animaux moins nobles. Comme sur toutes les autres terres de la baunnie de la Musse, le seigneur prélevait une part de tout ce qui pâturait. Aussi chaque année, le village devait donner au seigneur, une poule, une oie, un cochon et un mouton.

Le premier maire de Petit Mars, Olivier Tardiveau, vécut à La Guinière. Elu après la révolution, il était maire de Petit Mars et de tout le canton de Noët sur Eudre. Mais la tension et les affrontements entre Républicains et Chouans dans notre commune, obligèrent Olivier Tardiveau à aller s'installer à Noët sur Eudre pour sa sécurité.

La Bussonnière

Autrefois, les villages des communes voisines payaient des impôts en froment, mais à Petit Mars le seigneur de la Musse se contentait d'avoine. Les terres n'étaient pas assez fertiles pour cultiver du froment. Seule une parcelle de La Bussonnière l'était suffisamment pour porter cette céréale exigeante. Les habitants la nommèrent donc La Fromenterie.

Depuis 1976, année de la restauration du four principal tombant en ruine, les habitants de La Bussonnière maintiennent la tradition pour célébrer la fête du village, où se retrouve une soixantaine de convives chaque été.

La Coquinière

La Coquinière était autrefois nommée le fief Coquin. Non pas qu'ils étaient licencieux ou malhonnêtes, les coquins étaient tout simplement des gens très pauvres. La Coquinière à l'origine était probablement un village défavorisé.

La Maison Neuve

Ce village a été créé au XVIII^e siècle. Il s'agissait de mettre en culture des terres jusque-là en landes, c'est-à-dire utilisées pour faire paître les cochons, moutons, oies et poules qu'on ne pouvait laisser divaguer sur les prairies précieusement réservées aux bovins. Grouyon de Mauzé, seigneur du Pont-Thus, constatait donc cette nouvelle exploitation agricole : la Métairie Neuve hors le parc du Pont-Thus.

Nous continuons cette découverte des villages dans le prochain magazine. Et ça, c'est une autre histoire ... à suivre.

- Merci -

À François Dousset de l'Association Kézambert de la Boudinière
pour ces précieuses informations.

BODYFIT

Les inscriptions au BODYFIT sont toujours possibles en janvier et avril.
(cours les jeudis de 18h15 à 19h15 ou 19h15 à 20h15)

Au programme : CARDIO, RENFORCEMENTS MUSCULAIRES (bras, cuisses, abdos, fessiers...
Le tout en musique et dans la bonne humeur.

Si vous désirez des renseignements :

Vous pouvez venir assister directement à 2 cours gratuits :

SALLE MOLIERE au Complexe Fernand Sastre

Faire une demande par mail à l'adresse : laulau44@orange.fr ou e.martine@orange.fr
Téléphoner au 02 51 12 67 06 (après 18h00 en semaine)

Nous vous transmettrons les modalités d'inscription (un certificat médical vous sera demandé).

CLUB DE LA BONNE HUMEUR

Quelques dates à retenir pour 2022

- Les lundis 7 février et 4 avril : après-midi tarot Interclubs, salle Molière, côté théâtre,
- Le vendredi 18 février : journée « Cabaret » sur le thème du mariage à l'ancienne,
- Le jeudi 17 mars : concert de l'Orchestre Philharmonique des Pays de Loire,
- Le mardi 22 mars : rencontre pétanque Interclubs, à la mêlée.
- Le vendredi 25 mars : marche Interclubs à 14h00 (départ du complexe sportif),
- Date non définie : karting et visite du musée de Lohéac,
- Deux voyages : la Corse et le Jura.

Rappelons que l'Interclubs regroupent 9 communes (Couffé, Joué sur Erdre, Le Cellier, Les Touches, Ligné, Mouzeil, Nort sur Erdre, Petit Mars et St-Mars du Désert). Son rôle est de mettre en place des activités communes pour les adhérents de ce secteur.

Assemblée Générale

Elle aura lieu en mars. Adhérents et futurs adhérents, vous y êtes cordialement invités. C'est avec grand plaisir que nous ferons découvrir notre association aux nouveaux arrivants. Leur savoir-faire nous serait très précieux. Aussi, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Voyages

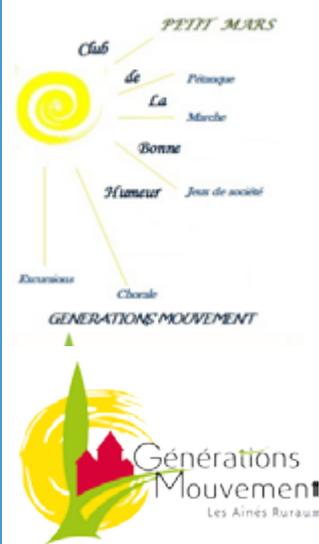
a) La Corse courant mai pour 10 jours. Actuellement, une quarantaine d'inscriptions. Si vous êtes intéressés par cette destination, il est encore possible de s'inscrire,

b) Le Jura à Métabief pour 8 jours du 28 août au 4 septembre. Les informations seront diffusées très prochainement.

Contact pour ces voyages :

Joseph CAHIER au 06 50 81 90 74 ou Jean-Pierre VINCENT au 06 51 69 91 22.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous comptons réactualiser nos sorties et repas abandonnés l'an passé pour les causes que l'on sait.





LOTO DE L'ÉCOLE STE MARIE

LOTO

1 X 600 € PARTIE ENFANT

1 X 200 €

1 X 150 €

3 X 80 € JOUR DE CHANCE

3 X 60 €

5 X 50 €

7 X 40 € BAR/ RESTO Sur place

BINGO FETICHE

2 € LA CARTE

3 lignes suivies

Caddie garni

Lot Apéro

Lot raclette

Corbeille de fruits

Panier de Légumes

DIMANCHE

6 FEVRIER

A 14H

Ouverture des portes à 12H et PASS Sanitaire obligatoire

PETIT-MARS

(Salle Molière)

Animé par Jean-Paul

Siret : 52967817900019

organisé par École Sainte Marie

Pour financer la classe découverte

***RESERVATION POSSIBLE** avant le 1^{er} février 2022

Par courrier et moyennant 4€/personne déduit à votre passage en caisse

- 1- Vous postez votre chèque à l'ordre de l'OGEC et une enveloppe timbrée ainsi que votre nom et votre n° de téléphone à l'adresse :
École Ste Marie rue de l'Egretière 44390 PETIT MARS
- 2- Nous postons votre bracelet sur lequel vous pourrez lire votre numéro de table



Petit-Mars Tennis de Table Saison 2021-2022

Tentez l'expérience et rejoignez-nous !!!

Il est possible de s'inscrire à partir de Janvier 2022 pour une demi saison avec un tarif préférentiel

**Ping dès 4 ans :
avec un éducateur diplômé**

Entraînements Loisirs ouvert à tous

Entraînements	Catégorie
Mardi 17h15-18h15 18h45-20h30	Débutants (poussins, benjamins, minimes) Benjamins, minimes, cadets
Mercredi 11h-11h45 18h30-20h (A confirmer) 20h-21h30 (A confirmer)	Ping 4 - 7 ans Minimes, cadets Seniors
Vendredi 18h30-20h	Benjamins, minimes, cadets
Vendredi 20h-22h	Entraînements libres, loisirs

Pour tout renseignement : club@petitmarstennisdetable.fr ou 06-85-42-52-95



crédit photo : © Acceo

Rendre les services intercommunaux et communaux accessibles aux personnes sourdes et malentendantes ... c'est désormais possible grâce à ACCEO ! Depuis le 22 novembre, pour contacter par téléphone ou dialoguer sur place, à l'accueil avec les différents services de la communauté de communes et ses 12 communes membres, les usagers sourds, déficients auditifs, malentendants pourront utiliser l'application gratuite ACCEO.

Sur son smartphone ou sa tablette, l'application ACCEO propose deux solutions pour faciliter en temps réel la communication entre l'utilisateur et les agents d'accueil : soit la Transcription Instantanée de la Parole (TIP), soit en visio-interprétation Langue des Signes Française (LSF). De nombreux traducteurs sont disponibles instantanément aux heures d'ouverture des bureaux, comme un centre d'appels. Les échanges deviennent ainsi plus fluides, plus confortables pour tous, chacun pouvant s'exprimer selon son mode de communication en ayant l'assurance d'être compris. Les services proposés par l'appli ACCEO sont utilisables pour les accueils physiques mais aussi pour les appels téléphoniques. Pour l'utiliser, il suffit de télécharger gratuitement l'application ACCEO sur son smartphone ou sa tablette ou de vous rendre à un poste d'accueil d'un service public.

ACCEO propose par ailleurs un système de géolocalisation pour trouver les établissements les plus proches de chez vous et un moteur de recherche qui indique tous les établissements accessibles... car si ACCEO vous permet de dialoguer sans frein avec la CCEG sachez que des centaines d'organismes publics et privés partout en France ont eux aussi opté pour cette solution de traduction : de Pole Emploi à Air France en passant par les enseignes de distribution jusqu'aux banques sans oublier certaines académies, ou structures culturelles comme Le Voyage à Nantes, désormais avec ACCEO entre entendants et mal entendants on se fait comprendre illico !

Plus d'infos sur www.cceg.fr et www.acce-o.fr

CONCERTATION CITOYENNE SUR L'ÉVOLUTION DES TARIFS DE REDEVANCE

Les nouveaux tarifs de redevance 2022 ont été votés au conseil communautaire du 15 décembre. Retrouvez toutes les informations sur les tarifs détaillés sur www.cceg.fr

Différents facteurs, nécessaires sur le plan de la Préservation environnementale, expliquent cette hausse inévitable :

- La hausse de la Taxe Générale des Activités Polluantes imposée par l'Etat qui s'applique aux tonnages enfouis
- Les investissements pour optimiser le transport et le traitement des déchets (centre de transfert et nouvelles filières de tri en déchèteries)
- Les projets de rénovation des déchèteries pour faire face à l'augmentation des tonnages qui se confirme et optimiser le service
- L'obligation d'un budget du service à l'équilibre (alignement des recettes sur le niveau de dépenses) qui ne permet plus de maintenir les tarifs 2021 (les tarifs n'ont pas augmenté depuis 2015)

Retrouvez plus de détails dans la Foire aux questions sur www.cceg.fr

La Communauté de Communes doit maintenant définir les actions pour diminuer à l'avenir les charges du service tout en poursuivant la réduction des déchets sur le territoire d'Erdre & Gesvres.

Une démarche de concertation citoyenne va être lancée avec un groupe de volontaires début 2022.

C'est ensemble que des solutions pourront être trouvées pour limiter les tarifs dans la durée, notamment en questionnant les services proposés et en identifiant des pistes et des leviers d'actions.

Vous êtes disponible pour participer à la concertation citoyenne ou vous souhaitez être tenu au courant de son avancée : inscrivez-vous sur www.cceg.fr.

UN OCÉAN D'AMOUR



crédit photo : © cie-la-salamandre

CIE LA SALAMANDRE / THÉÂTRE D'OBJETS ET DE PAPIER

26 Janvier 2022 | 15h00 | espace des Cèdres | rue des Cèdres, Grandchamp-des-Fontaines | dès 7 ans | 5€

Deux personnages en blouse grise, employés oubliés d'une quelconque administration, façonnent des bateaux en papier à longueur de journée. Au détour d'une feuille, ils plongent dans un univers décalé, où le papier déchainé laisse libre cours à leur imagination. Papier plié, papier froissé, papier découpé, papier dans tous ses états... Dans cette histoire sans parole au scénario drôle et touchant, il y a comme un parallèle avec l'univers singulier de Jacques Tati. Il est ici question d'amour et de routine, du temps qui passe, de solitude, de pollution, de société de consommation, de tempête et de ressac, de pensées insignifiantes qui deviennent de grandes idées...

Plus d'information sur www.hors-saison.fr

TU LE FAIS OÙ TON SERVICE CIVIQUE ?



crédit photo : © Brooke Cagle - Unsplash

Faire son service civique au sein de la communauté de communes Erdre & Gesvres ou l'une de ses communes ? Ce sera possible dès 2022, pour les jeunes volontaires du territoire, c'est le moment de préparer l'argumentaire de ses motivations, les recrutements sont en cours !

Mais au fait, qu'est-ce qu'un service civique ?

C'est un dispositif de l'Etat qui existe depuis 2010, « un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans en situation de handicap, et ce sans condition de diplôme, seuls comptent les savoir-être et la motivation ». Le contrat de service civique est signé pour environ 8 mois à raison de 24h/ semaine et il est indemnisé (580 euros net/mois). On peut le faire dans une association, une collectivité territoriale : une mairie, la communauté de communes, le département, la région et même un établissement public comme un musée, collège, lycée.

En Erdre & Gesvres, il s'agit d'un dispositif expérimental d'une durée d'un an. Comme l'exigent les dispositions du service civique, le jeune est accompagné d'un tuteur pendant toute la durée de son contrat, de l'accueil, à la découverte de la structure en passant par la définition des objectifs et des contours de sa mission et jusqu'à la fin de celle-ci pour faire le bilan, et l'accompagner vers l'après service civique. Développement durable, citoyenneté, mobilité, inclusion numérique... la CCEG et les communes ont travaillé sur des thématiques variées pour offrir aux jeunes candidats un large choix de missions. Dans les communes, on privilégiera celles autour de la mise en place des conseils municipaux d'enfants, du développement des participations citoyennes, de l'inclusion au numérique pour lutter contre l'illectronisme mais aussi des missions sur des projets très concrets, comme l'aménagement au sein d'une commune d'un lieu dédié aux jeunes, pensé et conçu par les jeunes eux-mêmes.

La CCEG quant à elle, propose aux jeunes de devenir, à travers leurs missions, les ambassadeurs de la transition écologique et du développement durable avec des offres au sein du service de l'eau, celui de la mobilité ou de l'énergie. Le service emploi lui aussi s'ouvre aux services civiques et entend travailler avec les jeunes sur la diffusion des offres d'emploi, les rendre plus lisibles, plus adaptées à leurs modes de communication. Enfin, à la culture aussi on peut faire son service civique, à travers une mission d'accompagnement et d'animation au sein des écoles par exemple. Les premières offres sont consultables sur le site de la CCEG et on peut même candidater en ligne !

Contact : Marina MORALES - Coordinatrice Services Civiques emploi@cceg.fr
Maison de l'Emploi de Grandchamp-des-Fontaines : 02 51 12 10 94

→ SERVICES MUNICIPAUX

Mairie ☎ 02 40 72 77 16 ✉ mairie@petitmars.fr
• Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
• Mardi - Vendredi - Samedi de 9h à 12h

Urbanisme ☎ 02 40 72 76 75
• Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9h à 12h
• Lundi - Mercredi - Jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous

Bibliothèque ☎ 02 51 12 67 96
• Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30
• Vendredi de 16h30 à 18h30
• Samedi de 10h à 12h

→ SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Halte d'enfants « Galipette » ☎ 02 51 12 67 19
• Mardi - jeudi - vendredi de 9h à 17h

Relais Petite Enfance (ex RAM) ☎ 06 26 07 92 48
✉ rpe@petitmars.fr
Mardi 9h*-11h15
Vendredi 9h-11h15* / 14h30-17h
Possibilité de rendez-vous le samedi matin
*pas de permanence téléphonique ni physique lors des temps d'accueil collectifs (hors vacances scolaires)

École Guy De Maupassant ☎ 02 40 72 77 92
École Ste Marie ☎ 02 40 72 75 13

Accueil Périscolaire ☎ 06 78 37 64 73
Accueil de loisirs sans hébergement ☎ 06 78 37 64 73
Local jeunes ☎ 06 16 03 17 93

Consultations des nourrissons et permanence puéricultrice ☎ 02 44 66 49 60
Espace départemental des solidarités de Nort sur Erdre
Bld Charbonneau - Sur rendez-vous uniquement

→ SERVICE SANTÉ

En cas d'urgence appeler le Samu ☎ 15
Pharmacie de garde ☎ 3237
Sapeurs-pompiers ☎ 18
ou 112 à partir d'un portable
Gendarmerie ☎ 17
Médecin : Dr Boukraa Elyes - 3 Bd Saint Laurent,
☎ 02 28 30 88 34 ou sur doctolib.fr
Assistants sociaux / Centre social ☎ 02 40 29 54 35

Centre de Soins Infirmiers ☎ 02 40 77 43 93
☑ 35 route de Nantes 44390 PETIT MARS
✉ acsirme@laposte.net

Infirmière libérale ☎ 07 83 50 50 60
Guiho Magalie ☑ 1 boulevard Saint Laurent

Permanence Mutualia – Mutuelle communale :
Sur rendez-vous ☎ 02 40 72 77 16

→ PERMANENCES DES ÉLUS

Maire de Petit Mars : M. Jean Luc BESNIER
Conseillers départementaux :
M. Jean Luc BESNIER et Mme Anne Marie CORDIER
Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au
☎ 02 40 72 77 16

Adjoint à l'urbanisme : M. Chrystophe PABOIS
Le samedi matin sur rendez-vous au ☎ 02 40 72 76 75

Adjointe aux affaires sociales : Mme Aurélie CLOUET
Les lundis et jeudis entre 14h et 16h.
Sur RDV ☎ 02 40 72 77 16

Député : M. Luc GEISMAR, député de la 5^{ème} circonscription de Loire Atlantique
☑ 318 route de St Joseph 44300 NANTES
☎ 09 62 57 69 09

→ ENVIRONNEMENT

Ramassage des ordures ménagères et emballages (sacs jaunes) Attention : Les lundis semaines paires
Le 24 janvier, les 7 et 21 février 2022

Déchèterie « Les Dureaux » ☎ 06 14 14 77 49
Horaires : Lundi – Mercredi - Vendredi de 14h à 17h /
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Collecte Ferraille à la déchèterie « Les Dureaux »
Samedi 5 février

Pour toutes informations :
www.petitmars-infos-pratiques-environnement.fr

CCEG service « déchets » ☎ 02 28 02 28 10
✉ dechets@cceg.fr www.trivolution.fr

→ SERVICES EXTÉRIEURS

Maison de l'emploi et de la formation
☑ 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre
☎ 02 40 72 15 40
• Lundi à jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
• Vendredi de 8h30 à 12h

POLE EMPLOI : ☑ 1 allée des Citronniers - 44000 Nantes
☎ 3949

ANCRE ☑ 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre
☎ 02 40 29 57 60

Service de Travail Social CAF ☎ 02 44 75 00 02
Accueil sur rdv à ☑ Nort sur Erdre

Solidair'Auto : ☎ 06 49 62 47 12

→ CORRESPONDANTS DE PRESSE

Ouest France Régis PICARD
☎ 06 66 13 07 86 ✉ regispicard57@gmail.com

AGENDA

FÉVRIER

Sous réserve des conditions sanitaires

SAM
5

AG, COMITÉ DES FÊTES

Planète Mars, 19h

DIM
6

LOTO, ECOLE STE MARIE

Salle Molière, 14h (ouverture dès 12h)

JEU
17

DON DU SANG

Salle Molière, 16h - 19h30

Accédez
au site internet
en flashant ce code



Prochain Petit-Mars Magazine : parution à partir du jeudi 03 mars 2022.
Date limite de dépôt des articles et des infos-agenda : vendredi 28 janvier 2022.
Ils doivent être envoyés de préférence à communication@petitmars.fr ou déposés en mairie.